

taire serait-il disposé à recommander au ministre de l'Agriculture de réviser la politique laitière de la Commission canadienne du lait pour venir en aide aux producteurs laitiers?

**M. Florian Côté (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de Lotbinière de m'avoir fait parvenir les données statistiques, car je me demandais si elles étaient exactes ou si l'honorable député avait certaines difficultés à les comprendre. Au fait, s'il avait lu tout le bulletin, il aurait constaté qu'au lieu d'une diminution, il s'agit bel et bien d'une augmentation pour l'année 1968, comparativement à 1967, et que, par rapport à la moyenne des années 1963 à 1967, cela représente une augmentation de 14.8 p. 100.

Il semble que ce soit tout à fait le contraire de ce que l'honorable député a dit et la simple différence repose sur le fait qu'il ne comprenait pas ces données statistiques.

**M. Fortin:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

J'aimerais demander au secrétaire parlementaire s'il serait disposé, avec toute l'honnêteté vicieuse qu'on lui connaît, d'expliquer ces données statistiques aux cultivateurs du Québec?

**Une voix:** Pesez vos paroles!

[Traduction]

## L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

TERRE-NEUVE—L'ACCORD SUR LE PROGRAMME—LA RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion économique régionale, mais puisqu'il est absent, je la pose à son secrétaire parlementaire. Peut-il dire si le gouvernement fédéral est sur le point de conclure avec la province de Terre-Neuve un accord portant sur un programme de développement régional?

**M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, on a déjà posé des questions de ce genre ces dernières 4 ou 5 semaines, et, sauf erreur, la réponse du ministre est consignée au compte rendu. S'il y a eu des changements dernièrement, j'en aviserai le député.

**M. Marshall:** Puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Transports? Peut-il me faire connaître ainsi qu'à la Cham-

bre le résultat de ses entretiens d'hier avec le premier ministre de Terre-Neuve au sujet d'un programme d'expansion régionale?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je dois intervenir, car je doute que ce soit le ministre des Transports qui doit répondre à cette question particulière.

**M. Marshall:** Peut-être pourrais-je m'adresser au secrétaire parlementaire.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je poser la question du député au premier ministre?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Allez-y.

**M. McGrath:** Le premier ministre a-t-il rencontré le premier ministre de Terre-Neuve ces jours derniers pour discuter d'un programme d'expansion régionale pour cette province?

**Le très hon. M. Trudeau:** Non, monsieur l'Orateur.

## L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'AUGMENTATION DES EXEMPTIONS POUR LES PENSIONNÉS ET LES RETRAITÉS

**M. Barry Mather (Surrey):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander un renseignement au ministre des Finances à propos des questions soulevées il y a un instant au sujet de la nouvelle augmentation du coût de la vie qui touche les pensionnés. Étant donné la situation le ministre songe-t-il à augmenter les exemptions d'impôt sur le revenu des pensionnés et des retraités?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, bien que je prendrai en considération toute recommandation du député, je ne puis m'engager à le faire prochainement.

## LES POSTES

LE RETARD DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE—DÉPÔT DU RAPPORT

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Approvisionnements et des Services une question relative à un rapport du chef adjudicateur à la commission des relations de travail dans la fonction publique à laquelle il a répondu mercredi dernier. Je lui demande maintenant s'il a fait enquête sur l'écart considérable entre la date de la décision, c'est-à-dire le 30 avril, et la date à laquelle la